

Liste des intervenants extérieurs rémunérés participant régulièrement aux activités d'enseignement dans les écoles, concernés par la convention

à la Direction Départementale de l'Éducation Nationale
 19 Bd Paixhans – CS 50042 – 72071 Le Mans Cedex 9

→ **A renvoyer chaque année**

Ville, Communauté de Communes, association, autre...	Année scolaire 20 - 20
--	---

Nom - Prénom	<i>ETAPS CTAPS</i>	<i>Titulaires de la fonction publique territoriale autre que ETAPS ou CTAPS</i>	<i>Contractuels Salariés de droit privé</i>	Qualification : - <i>Activité</i> - <i>Diplôme</i> <i>(à l'exception des ETAPS et CTAP, joindre la copie de la carte professionnelle)</i>
•				
•				
•				
•				
•				
•				
•				
•				
•				

Observations :

Fait àle.....

Pour les agents de la fonction publique territoriale, l'employeur a vérifié chaque année l'honorabilité des agents inscrits ci-dessus sur le Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles et Violentes.

Signature et cachet

Le Maire, le Président de la communauté de communes, le Président de l'association (Rayer la mention inutile)